

REPUBLIQUE TOGOLAISE



INTERVENTION
DE **S.E.M. KOFFI ESAW**,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE,
DEVANT
LA 63^{EME} SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES NATIONS UNIES

NEW YORK, LE 27 SEPTEMBRE 2008

Monsieur le Président,

Qu'il nous soit permis, avant toute chose, de vous féliciter pour votre élection à la présidence de la 63^è session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU. Dans l'exercice de cette noble mission, vous pouvez compter sur l'entière coopération de la délégation togolaise.

Nous voudrions également rendre hommage au Secrétaire général, Monsieur Ban Ki-moon, pour la perspicacité et la détermination avec lesquelles il dirige l'Organisation depuis son entrée en fonctions.

Monsieur le Président,

Lors de la Réunion de haut niveau sur les besoins de développement de l'Afrique, tenue en ces lieux le 22 septembre dernier, les Etats membres ont noté qu'en dépit des efforts déployés, la situation qui prévaut sur le continent impose à la communauté internationale de continuer de s'y pencher sérieusement afin d'aider ce dernier à relever les nombreux défis auxquels il est confronté.

De même, il a été souligné que la lutte contre la pauvreté et le développement durable ne peuvent se réaliser sans une aide publique au développement conséquente et un commerce plus équitable entre les Nations.

A cet égard, il y a lieu de déplorer l'essoufflement du dialogue entre le Sud et le Nord, caractérisé par le récent échec des négociations de l'OMC à Genève.

En effet, alors que le commerce international devait devenir un outil au service du développement, les rapports de forces économiques mondiaux, responsables en grande partie de la dépendance des pays du Sud envers leurs partenaires du Nord, vont en se détériorant de plus en plus.

Ainsi, la mondialisation est perçue par la plupart des pays comme un état de fait, ce qui rend les objectifs de développement et de justice sociale encore plus difficiles à atteindre.

Et dire que nous étions nombreux à fonder beaucoup d'espoirs dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement lors de leur adoption en 2000 !

C'est pourquoi nous invitons la communauté internationale, notamment les pays du Nord, à respecter les engagements pris.

Monsieur le Président,

Il est préoccupant de relever qu'à l'heure actuelle, d'autres défis, plus importants encore, viennent s'ajouter à la longue liste de ceux auxquels nos Etats se trouvent déjà confrontés.

La flambée du cours du pétrole et des autres matières premières ainsi que la demande croissante de l'énergie conjuguée aux effets de la crise alimentaire et financière mondiale sont au nombre de ces nouveaux défis.

La crise alimentaire actuelle ne manquera pas d'avoir des conséquences catastrophiques si l'aide à l'agriculture n'est pas repensée et accrue, car il faut déplorer le fait que celle-ci a été réduite de moitié entre 1992 et 2000. De même, il convient de souligner que peu de ressources ont été affectées aux infrastructures agricoles, à l'irrigation des champs et à l'approvisionnement en eau des populations.

Nous osons espérer que le nouveau partenariat établi le 4 juin dernier à Rome entre l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), l'ONU, la FAO, le FIDA et le PAM contribuera à apporter une réponse adéquate à cette situation.

Monsieur le Président,

Le Togo a subi les conséquences négatives d'une longue crise politique et économique. Mais, depuis l'accession au pouvoir du Président Faure Essozimna GNASSINGBE en Mai 2005, le Gouvernement Togolais s'emploie à trouver des solutions adéquates aux préoccupations majeures du peuple togolais en mettant en œuvre une politique pragmatique qui repose fondamentalement sur la réconciliation nationale, la réduction de la pauvreté et le renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit.

C'est dans ce contexte que le Chef de l'Etat a œuvré pour la conclusion, en Août 2006, d'un Accord Politique Global auquel ont souscrit les principaux partis politiques et qui a ouvert la voie à la tenue des élections législatives d'octobre 2007.

Celles-ci, faut-il encore rappeler, se sont déroulées dans la paix, la transparence et la sécurité. Elles ont débouché sur la mise en place d'un Gouvernement d'ouverture et d'une Assemblée nationale pluraliste, preuve de l'engagement du Chef de l'Etat à renforcer le processus de démocratisation, dans l'entente et la concorde nationale.

Nous voudrions saisir cette opportunité pour réitérer nos remerciements aux pays amis ainsi qu'aux partenaires multilatéraux qui ont repris pleinement leur coopération avec le Togo, suite à la mise en œuvre des engagements souscrits.

Afin de consolider le processus engagé, le Gouvernement Togolais travaille d'arrache-pied pour mener à bien les réformes institutionnelles et constitutionnelles prévues par l'Accord Politique Global.

Dans le domaine judiciaire, il s'est résolument engagé à moderniser la justice en vue de garantir son indépendance.

C'est également dans cette optique que des consultations nationales devant conduire à la création d'une « Commission Vérité, Justice et Réconciliation » ont été lancées le 15 avril 2008. Cette Commission sera chargée de faire la lumière sur les actes de violence à caractère politique commis par le passé et de proposer des modalités d'apaisement des victimes.

Les résultats de ces concertations viennent d'être remis au Chef de l'Etat.

De même, dans sa quête de meilleures stratégies pour lutter contre la corruption et améliorer la bonne gouvernance économique, le Togo a signé récemment un Mémoire d'Entente sur le Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs.

Il accepte ainsi de se soumettre à des évaluations périodiques par les autres membres de l'Union africaine et d'être orienté par les paramètres adoptés mutuellement pour la gouvernance politique, économique et financière en Afrique.

Au plan de la réforme des finances, une Inspection Générale des Finances et une Cour des Comptes seront bientôt installées. Un programme d'audit des administrations publiques est en cours de finalisation.

Monsieur le Président,

Les efforts que déploie notre Gouvernement ont été mis à rude épreuve par les pluies diluviennes qui se sont abattues sur le pays en juillet dernier. Elles ont occasionné d'innombrables dégâts humains, matériels et financiers, notamment l'écroulement d'une dizaine de ponts, l'immersion de voies ferrées, le défoncement des axes routiers et la destruction de villages et de champs.

Ce sinistre, deuxième du genre en l'espace d'un an, rend très difficile la circulation inter-région.

La chaîne de solidarité qui s'est manifestée à l'endroit de notre pays nous a permis de secourir les sinistrés et d'entamer la reconstruction de certaines infrastructures.

Que le Ghana, le Bénin, la France, la Chine, les États-Unis d'Amérique, le Brésil, ainsi que tous les pays, organismes et institutions qui nous ont apporté assistance, trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

Monsieur le Président,

Comme vous pouvez le constater, la situation d'ensemble de notre pays est loin d'être satisfaisante en dépit des efforts entrepris. Notre pays mérite donc un soutien plus conséquent.

A cet égard, les résultats positifs de la Conférence des partenaires au développement du Togo, qui s'est tenue à Bruxelles les 18 et 19 septembre

derniers, incitent à espérer que la communauté internationale est prête à jouer un rôle décisif dans l'accompagnement de notre pays dans ses efforts de redressement.

Nous profitons de cette occasion pour renouveler notre profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué au succès de cette Conférence.

Il s'agit en particulier de l'Union Européenne, de la France, de l'Allemagne, des Etats-Unis d'Amérique, du Portugal, du Nigéria, du Burkina Faso, du Niger, de la Banque Mondiale, du FMI, de la Banque Islamique de Développement, de la BAD, la BCEAO, de la Cedeao, et de l'UEMOA.

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs décennies, la diplomatie togolaise s'est investie dans le renforcement de l'amitié et de la coopération entre les États et les Peuples.

Ainsi, au plan bilatéral comme multilatéral, le Togo s'est toujours employé à faire prévaloir le règlement pacifique des différends en vue du maintien de la paix et de la stabilité partout où celles-ci sont menacées.

Ces actions, menées par la voie du dialogue et de la concertation, s'inscrivent dans le contexte des efforts que les pays africains déploient afin d'assurer de meilleures conditions de vie à leurs populations.

Pour le Togo, le dialogue et la concertation doivent être toujours privilégiés pour régler les contentieux à caractère ethnique, religieux ou territorial, qui constituent de véritables obstacles à une coexistence harmonieuse entre les États et les Peuples.

Dans cet ordre d'idées, il faut rappeler que le conflit israélo-palestinien, qui est au cœur des troubles politiques et sécuritaires au Moyen-Orient, continue de préoccuper au plus haut point la communauté internationale.

En vue de promouvoir la paix et la stabilité dans cette région, il importe que cette dernière consacre davantage d'énergies à la recherche d'une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens.

A cet égard, le Togo salue le dialogue en cours entre les protagonistes et nourrit l'espoir que les différentes initiatives déboucheront sur une solution globale, fondée sur le principe de deux États, Israélien et Palestinien, vivant dans des frontières sûres et internationalement reconnues.

L'Afghanistan et l'Irak, qui connaissent un déficit sécuritaire poussé, méritent une attention particulière. C'est pourquoi, nous exhortons la communauté internationale à accroître son assistance aux gouvernements de ces pays dans leur lutte contre le terrorisme afin d'y promouvoir la paix et la reconstruction.

En Afrique, s'il est vrai que des lueurs d'espoir sont apparues dans le règlement des crises, l'on ne peut manquer de déplorer la situation telle qu'elle persiste dans le Darfour et en Somalie.

Nous invitons les différents protagonistes à faire davantage preuve de courage et de volonté politique pour sortir du cercle vicieux de la violence et, ainsi, donner une chance à la paix.

Monsieur le Président,

En raison des orientations de sa politique extérieure, le Gouvernement Togolais adhère à toutes initiatives tendant à prévenir, à combattre et à éliminer les causes des conflits, notamment le trafic et le commerce illicites des armes légères.

C'est pourquoi, il n'a pas hésité à appuyer la proposition tendant à l'élaboration et à l'adoption d'un instrument international contraignant sur le commerce de ces armes.

C'est dans la même optique que s'inscrivent son implication dans les activités liées à la promotion et à la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales, comme le démontre sa participation aux diverses opérations de maintien de la paix des Nations Unies, de l'Union Africaine et de la CEDEAO.

Monsieur le Président,

D'avantage aujourd'hui qu'hier, le monde a besoin de sécurité et de paix afin de consacrer ses énergies à l'élimination de la faim, de l'analphabétisme et des maladies. A cette fin, il est plus qu'urgent de conjuguer les efforts pour combattre les inégalités, les injustices et les exclusions.

Nous devons construire, dans nos pays respectifs, une société où règneront l'humanisme et la solidarité, dans la paix et la sécurité. Tel est, à notre sens, l'un des objectifs que s'étaient fixé les fondateurs de l'ONU et que nous devons nous atteler à concrétiser en ce début du vingt-et-unième siècle.

Je Vous remercie.